

## Conférence de presse du 10 février 2009

### Echanges de compétences dans l'industrie technique romande

---

Monsieur le Conseiller d'Etat,  
Mesdames, Messieurs les représentants des médias,

En tant que Président du Groupement Suisse de l'industrie mécanique GIM-CH je suis très heureux de pouvoir présenter une nouvelle démonstration de la bonne collaboration entre les associations patronales industrielles et les associations syndicales dans notre région. Je me réjouis aussi que le Département de l'économie du Canton de Vaud et son Service de l'emploi, nous montrent une fois encore l'intérêt qu'ils portent à l'industrie et aux actions de notre groupement.

Depuis toujours, nous nous battons pour la relève professionnelle et prônons, parfois avec succès, une augmentation du nombre de places de formation. Nous avons identifié en 2007 la nécessité de doubler le nombre d'apprentis formés dans l'industrie pour faire face au déficit structurel de personnel qualifié et beaucoup reste à faire. Que l'on ne s'y trompe pas, cette situation de pénurie demeure et même sera amplifiée après que nous aurons passé la très difficile crise que traverse toute l'économie et l'industrie d'exportation en particulier. Si on peut craindre de perdre 2000 à 3000 emplois dans l'industrie romande, en cas de crise persistante, il est surtout du devoir de chaque patron de tout faire pour conserver son personnel le plus longtemps possible. Il y a au moins 3 raisons à cela. Premièrement, il faut garder sa capacité de production car les commandes arrivent chaque jour. Le monde ne s'est pas arrêté ! Deuxièmement le savoir-faire du personnel est la principale richesse de nos entreprises. Licencier un collaborateur c'est appauvrir une entreprise. Troisièmement, se séparer d'un employé, c'est faire courir le risque à tout le tissu industriel que cette force de travail quitte un secteur qui connaît une situation de pénurie chronique de personnel qualifié.

Pour toutes ces raisons, il nous a semblé intéressant de tenter de reproduire à l'échelon des PME une stratégie mise en œuvre avec succès par les grandes entreprises industrielles : **les échanges de compétences**. Nous avons donc convenu de tenter de lancer cette expérience pilote pour la Suisse romande, avec notre partenaire syndical UNIA et notre interlocuteur privilégié, le Département de l'économie du Canton de Vaud.

Rien ne prouve que cette opération que nous lançons par cette conférence de presse sera un succès. Ce n'est que dans quelques mois que nous aurons le recul nécessaire. Tout a été fait pour que ce système soit le plus simple possible. Un simple appel au secrétariat du GIM-CH au 0900 000 120 (Fr. 3.- la minute) permettra de gérer les offres et les demandes. Les entreprises mises en relation régleront ensuite librement les modalités de ces échanges de compétences, en respectant évidemment les dispositions contractuelles et légales.

./.

Notre région abrite plusieurs dizaines de sociétés industrielles, qui sont des leaders mondiaux dans leur domaine. Nous savons que de nombreuses entreprises romandes ont encore des carnets de commandes bien remplis et on doit s'en réjouir. Ces entreprises continuent de trouver avec peine les professionnels qualifiés que d'autres font tout pour conserver, à juste titre comme je l'ai rappelé. Il est temps de mettre ces sociétés en contact et de leur proposer une solution simple et qui a fait ses preuves. Nous préserverons ainsi des emplois, diminuerons le recours aux mesures de réduction d'horaire de travail et améliorerons aussi les compétences des collaborateurs amenés à découvrir d'autres pratiques ou technologies.

C'est aujourd'hui que nous informons la presse et, dès jeudi, plus de 1000 entreprises romandes recevront un courrier détaillant cette mesure. J'espère que ce projet réussira, mais aussi qu'il sera le plus court possible, signe que la conjoncture se sera retournée.

En complément et, pour conclure, je lance un appel à toutes les entreprises formatrices pour qu'elles ne réduisent pas leur effort de formation d'apprentis, même en ces temps difficiles. Ce n'est que dans 5 ans au mieux que les apprentis engagés en 2009 entreront réellement sur le marché du travail et un creux dans la formation se répercuterait durant de très nombreuses années, avec ou sans crise.

Je vous remercie de votre attention.

J.-E. Holzeisen

Président du GIM-CH

Paudex, le 10 février 2009